

#### 4.2.2. - Güerz nevez war sujet [...] ar glaoerier [...] eus ar c'hreiz-dez [...]

**Güerz nevez war sujet ar maleuriou eüzus eruet dre ar glaoerier horrubl coezet en pêvarzec departamant eus ar c'hreiz-dez a Franç, er 27, 28, 29, 30 ha 31 eus a viz here, 1 ha 2 eus a vis dû 1840, hac o deus distrujet nombr bras a dud ha goloet 14 leo douar trô var dro, gant an doureyer spouronus.**

**Nouvelle complainte au sujet des malheurs abominables dus aux horribles pluies tombées sur quatorze départements du sud de la France, les 27, 28, 29, 30 et 31 octobre, 1 et 2 novembre 1840, qui ont détruit un grand nombre de personnes et recouvert les alentours dans un rayon de 14 lieux par d'effrayantes inondations.**

*Transcription : volume 2, page 116.*

Cette composition de Lédan, qui se chantait sur l'air de «Guerc'hez glorius Vari», a été imprimée sur une feuille volante référencée par Ollivier sous le numéro 705. Elle a été recopiée par Lédan dans «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» conservés à Morlaix au volume 7, pp. 225-234.

Une partie du titre a été omise dans la copie adressée au Comité. Celui des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» est «Güerz nevez war sujet ar maleuriou eüzus êruet dre ar gloyeyer horrubl coeet en pêvarzec departamant eus ar c'hreiz-dez a Franç, er 27, 28, 29, 30 ha 31 eus a viz here, 1 ha 2 eus a vis dû 1840, hac o deus distrujet nombr bras a guaeriu hac a vourgou, millierou ties, beuzet eun niver bras a dud ha goloet 14 lêo douar tro var dro, gant an doureyer spouronus».

Ce texte en vers est élaboré par Lédan à partir des informations qu'il a pu lire dans les journaux. La «Feuille d'Annonces de Morlaix» du 14 novembre 1840 publie une lettre datée du 4 novembre provenant du journal le «LLoyd-Nantais» informant des désastres occasionnés par le débordement du Rhône et de la Saône. Dans le numéro du 21 novembre 1840 on retrouve des anecdotes évoquées par Lédan dans son chant. Les vers 129 à 140, reprennent les informations du journal de «Saône-et-Loire» :

*Dans la nuit de samedi à dimanche, à Lyon, quatre artilleurs étaient en faction près la digue [sic] du Grand-Champ qui vint à rompre tout-à-coup. Ces militaires se prennent par la main et forment la chaîne pour résister à la violence des eaux qui les enveloppe de toutes parts. Ils arrivent à une première maison qui était sans habitants et fermée, battent en retraite sur une autre habitation située à quelque distance, réunissent leurs efforts pour enfoncer la porte, et montent sur le toit où ils passent la nuit. Le lendemain, le commandant du poste, inquiet sur ses factionnaires, fait venir un marinier que nous regrettons de ne pouvoir citer nominale, et qui avait déjà donné mille preuves de dévouement et d'intrépidité ; il l'engage à aller à la recherche des artilleurs, lui promettant pour récompense la somme qu'il fixera. «La mission est périlleuse, mon commandant ! aussi irai-je pour rien ; mais pour de l'argent non ! ». Après six heures de recherches et d'efforts inouïs, au milieu de cette plaine inondée et traversée par des courans [sic] qui, à chaque instant, menacent de l'engloutir, ce brave homme aperçoit les militaires sur le toit et les ramène sains et saufs au Grand-Champ. L'officier lui donne sa bourse. «Je ne puis l'accepter, mon commandant ; je vous ai dit que je ne faisais pas ces choses-là pour de l'argent ! Cependant, comme mes forces sont épuisées donnez-moi seulement pour boire ! ». Le général Aymard a signalé ce trait au ministre, qui s'empessa de décerner une récompense digne d'un aussi noble coeur. Un autre marinier a parcouru les toits de tout un quartier de Serin pour en sauver les habitants. <sup>174</sup>*

Lédan a lu la mésaventure du prêtre conduisant un cercueil au cimetière (vers 109 à 113) dans le «Sémaphore de Marseille» du 4 novembre :

---

<sup>174</sup> Feuille d'Annonces de Morlaix, 21 novembre 1840.

*Avant hier un prêtre, précédé d'un clerc, conduisait un cercueil au cimetière ; l'orage surprit ce convoi funèbre près de la rue de Noailles. Le prêtre et les porteurs demandèrent à plusieurs magasins l'hospitalité : on voulait bien la leur accorder, mais on la refusait au cercueil. Le prêtre se décida à remplir son devoir jusqu'à la fin : malgré l'épouvantable pluie qu'il essayait, il continua sa route vers le cimetière. Arrivé à la place des Fainéans, il trouva une rivière qui lui barrait le passage ; retroussant sa soutane et son surplis [sic], il s'avance dans cette eau, qui grossissait et tourbillonnait : les porteurs chancellent et laissent échapper le cercueil qui flotte sur les vagues des ruisseaux métamorphosés en rivières. Ce digne prêtre s'élança après le cercueil ; et le dispute aux flots : des hommes et même des femmes, témoins de ce pieux dévouement, vinrent au secours de cet ecclésiastique, qui parvint à conduire le mort qui lui était confié à sa dernière demeure. <sup>175</sup>*

Les montants des donations de la famille royale (vers 89 à 92) sont également mentionnés dans ce numéro de la «Feuille d'Annonces de Morlaix». Une souscription est ouverte au profit des victimes à la mairie de Morlaix et un abonné propose de remettre des offrandes aux mains des curés. Le montant des sommes recueillies par le curé de Morlaix est communiqué dans le numéro du 19 décembre 1840.

Lédan cherche à informer des malheurs arrivés mais surtout à solliciter la générosité des auditeurs de la complainte comme le prouvent les vers 143 et suivants.

143	Rac-se eta, christenien, hastomp rest da sicour Dre hor generosite victimou euz an dour.	De ce fait, Chrétiens, hâtons-nous de secourir Par notre générosité, les victimes de l'eau.
145	En oll guæriou eus a Franç hav ermes anezi E teu an oll galonou prest d'en em ampressi Gant lealdet ar vrassa hac eus a greiz calon Da zicour oll victimou an inondation.	Dans toutes les villes de France et au delà Tous les coeurs sont disposés à s'empresse Avec la plus grande loyauté et du fond du coeur A porter secours à toutes les victimes de

l'inondation

Les relations d'actions héroïques et de dévouements servent d'exemples et doivent donner à l'auditeur le désir de les récompenser et de contribuer, lui aussi, à soulager les victimes.

Le manuscrit de Morlaix ne présente pratiquement que des différences d'ordre orthographique avec celui des Poésies populaires de la France. Il est juste intéressant de noter le remplacement du subjonctif «ve» par le présent «eo» au vers 77, et par «voe» au vers 163.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, Güerz nevez war sujet [...] ar glaoerier [...] eus ar c'hreiz-dez a Franç [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 218r-221v.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, Güerz nevez war sujet [...] ar glaoerier [...] eus ar c'hreiz-dez a Franç [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansonioù ha Rimou Brezzoneg, s.d., vol. 7, pp. 225-234.

- [1 c] OLLIVIER, Güerz nevez war sujet [...] ar glaoerier [...] eus ar c'hreiz-dez a Franç [...], B.M. Rennes - Manuscrit 980, s.d., pp. 227-232.

---

<sup>175</sup> Feuille d'Annonces de Morlaix, 21 novembre 1840.